



WELTEINZELMEISTERSCHAFT

LUHMÜHLEN 2026

Tournoi international de jeux équestres selon l'International Mounted Games Association (IMGA)
du 26 juillet au 2 août 2026
Championnat du monde individuel de jeux équestres

La traduction a été effectuée automatiquement. L'organisateur décline toute responsabilité quant à son exactitude !

Appel d'offres

- Lieu de réunion:** Turniergelände Luhmühlen Westergellerser Heide, 21394 Westergellersen
- Organisateur:** Fördergemeinschaft Reiterspiele e.V.
- Gestion des événements:** Widukind Moormann,
Mats Hensel
- Mentions à:** En ligne sur www.MG-Scoreboard.de
À trouver sur www.world-individuals.com
- Terrain de tournoi:** Arène A 100*70 sable toutes saisons
Arène B 110*86 gazon
Arène C 110*86 gazon
+(Préparation)

Tournoi international de jeux équestres selon l'International Mounted Games Association (IMGA)
du 26 juillet au 2 août 2026

Championnat du monde individuel de jeux équestres

WB 1: Mounted Games, Catégorie ouverte

1. Sont admis les poneys/chevaux âgés de 4 ans et plus.
2. Participants : tous les cavaliers, conformément aux règles et dispositions de l'IMGA
3. Procédure d'évaluation : procédure d'évaluation par observation, conformément aux règles et dispositions de l'IMGA

WB 2: Mounted Games, U18

1. Sont admis les poneys/chevaux âgés de 4 ans et plus.
2. Participants : tous les cavaliers de moins de 18 ans, conformément aux règles et règlements de l'IMGA.
3. Procédure d'évaluation : procédure d'évaluation par observation, conformément aux règles et dispositions de l'IMGA

WB 3: Mounted Games, U15

1. Sont admis les poneys/chevaux âgés de 4 ans et plus.
2. Participants : tous les cavaliers U15, conformément aux règles et règlements de l'IMGA.
3. Procédure d'évaluation : procédure d'évaluation par observation, conformément aux règles et dispositions de l'IMGA

WB 4: Mounted Games, U12

1. Sont admis les poneys/chevaux âgés de 4 ans et plus.
2. Participants : tous les cavaliers U12, conformément aux règles et règlements de l'IMGA.
3. Procédure d'évaluation : procédure d'évaluation par observation, conformément aux règles et dispositions de l'IMGA

Tournoi international de jeux équestres selon l'International Mounted Games Association (IMGA)
du 26 juillet au 2 août 2026

Championnat du monde individuel de jeux équestres

4. Entrée:

Date limite d'inscription 1 : Inscription anticipée 13/12/2025-31/12/2025

WB 1 523 € par cavalier
WB 2 493 € par cavalier
WB 3 493 € par cavalier
WB 4 493 € par cavalier

Date limite d'inscription 2 : Inscription normale 01/01/2026-31/03/2026

WB 1 564 € par cavalier
WB 2 534 € par cavalier
WB 3 534 € par cavalier
WB 4 534 € par cavalier

Clôture des inscriptions 3 : Inscription tardive 01/04/2026-30/06/2026

WB 1 597 € par cavalier
WB 2 567 € par cavalier
WB 3 567 € par cavalier
WB 4 567 € par cavalier

Les frais d'inscription sont payables immédiatement !

Payez directement en ligne lors de l'inscription ou, si cette option est proposée, effectuez un virement sur le compte suivant :

Titulaire du compte: Fördergemeinschaft Reiterspiele e.V.
Bank: Förde Sparkasse
IBAN: DE96 2105 0170 1005 3323 31
BIC: NOLADE21KIE

Tournoi international de jeux équestres selon l'International Mounted Games Association (IMGA)
du 26 juillet au 2 août 2026
Championnat du monde individuel de jeux équestres

Inclus dans les frais d'inscription :

1. Place de départ à une compétition,
2. Box pour le cheval avec première litière (copeaux),
3. Camping sur l'aire de camping,
4. 2x pack supporter
5. Billet pour le gala

Tournoi international de jeux équestres selon l'International Mounted Games Association (IMGA)
du 26 juillet au 2 août 2026
Championnat du monde individuel de jeux équestres

Dispositions particulières :

- Chaque cavalier participant doit disposer d'une assurance accident personnelle valide ainsi que d'une assurance responsabilité civile. L'assurance responsabilité civile est obligatoire pour le cheval et le cavalier ! L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages !
- L'obligation d'assurance (responsabilité civile) s'étend également aux poneys/chevaux menés ou montés par le cavalier.
- L'organisateur décline toute responsabilité pour les dommages causés aux participants, à leurs poneys/chevaux, à leur équipement ou à des tiers.
- Le propriétaire est seul responsable de l'hébergement des poneys/chevaux (tente d'écurie/paddock).
- Les participants majeurs doivent s'inscrire eux-mêmes. Si une personne mineure souhaite participer à l'une des compétitions, l'inscription doit être effectuée par un parent ou tuteur légal.
- En envoyant l'inscription, toutes les conditions de l'annonce sont acceptées sans réserve. Si l'un des points mentionnés n'est pas valable, le reste de l'annonce reste valable.
- Les participants mineurs doivent être accompagnés par leurs parents ou tuteurs légaux.
- Les parents sont responsables de leurs enfants.
- Si l'organisateur met à disposition des paddocks, le propriétaire/cavalier est responsable de l'installation correcte et sûre du paddock. Un appareil électrique doit être branché. Le propriétaire/cavalier doit s'assurer que le paddock est sûr. L'organisateur n'est pas responsable des dommages causés !
- Tous les chiens doivent être tenus en laisse.
- Les chevaux ne peuvent être attachés que dans les écuries ou dans le paddock.
- L'équitation sur les chevaux/poneys n'est autorisée qu'avec un équipement adapté à la compétition et conforme aux règles de l'IMGA. Cela comprend, entre autres, mais sans s'y limiter, la selle, la bride et le casque.
- La participation doit être confirmée avant le 27/07/2026. Nous nous réservons le droit de modifier cette date.
- Les tentes ne sont pas autorisées dans les paddocks !

Tournoi international de jeux équestres selon l'International Mounted Games Association (IMGA)
du 26 juillet au 2 août 2026
Championnat du monde individuel de jeux équestres

Remboursement et annulation

- L'organisateur se réserve le droit d'annuler l'événement en cas de rentabilité économique insuffisante. Les frais d'inscription déjà versés seront remboursés après déduction des frais fixes (notamment la location de l'espace événementiel). Le montant total dépendra du nombre d'inscriptions enregistrées.
- Si l'événement doit être annulé en raison de dispositions officielles, les frais d'inscription déjà versés seront remboursés après déduction des frais fixes (notamment la location de l'espace événementiel). Les décisions administratives comprennent les événements dont l'organisateur n'est pas responsable, tels que (mais sans s'y limiter) les intempéries, les incendies ou les pandémies. Le montant absolu dépend du nombre d'inscriptions disponibles.
- Si un cavalier ne peut pas participer à la compétition pour des raisons médicales – tant pour le cavalier que pour le cheval –, 60 % des frais d'inscription seront remboursés pour les inscriptions de la phase d'inscription anticipée (1) et 40 % pour les inscriptions de la phase d'inscription régulière/tardive (2/3) en cas de désinscription avant le 31 mai 2026 et sur présentation d'un certificat médical valide. L'organisateur se réserve le droit d'augmenter le remboursement en fonction de la situation ; la décision à ce sujet est laissée à la discrétion de l'organisateur. Il n'existe toutefois aucun droit à un remboursement plus élevé. Le certificat médical doit contenir la mention suivante : « Le cavalier / le cheval n'est pas en mesure de participer à des compétitions sportives pour cause de maladie ou de blessure. »
- Si un cavalier participe aux Mounted Games European Team Championships 2026 et ne peut donc pas participer au championnat du monde individuel, les frais d'inscription seront remboursés, déduction faite des éventuels frais de virement. L'organisateur doit en être informé par écrit au plus tard le 31 mai 2026. Si la notification n'est pas effectuée dans les délais, aucun remboursement ne sera accordé. Si la date des Championnats d'Europe par équipe est reportée, ce droit est également annulé.
- Le participant est autorisé à céder sa place à une autre personne. Des frais de 50 € sont facturés à cet effet. Un transfert entre différentes catégories d'âge est possible jusqu'à la date limite d'inscription. Passé ce délai, cela n'est possible qu'après consultation de l'organisateur.

**Tournoi international de jeux équestres selon l'International Mounted Games Association (IMGA)
du 26 juillet au 2 août 2026
Championnat du monde individuel de jeux équestres**

Règles en matière de vaccination et de santé :

Vaccinations

- Tous les poneys/chevaux doivent être vaccinés contre la grippe conformément aux directives de la FEI.
La directive est disponible sur <https://inside.fei.org/>.
Les dispositions relatives à la vaccination sont une condition préalable à l'accès au site de la manifestation.

Contrôle de santé

- À partir du 24 juillet 2026, la température corporelle du poney/cheval doit être mesurée et consignée quotidiennement. L'obligation de contrôler la température corporelle prend fin lorsque l'animal quitte définitivement le site.
Le registre des températures doit être présenté sur demande.

Équipement et harnachement :

- Tout l'équipement nécessaire à l'équitation, tel que la selle et la bride, doit être en parfait état afin de résister aux contraintes de la compétition.
- L'équipement doit être conforme aux règles de l'IMGA.

Anreise:

- Für den Transport von Pferden, welche nicht in Deutschland gehalten werden, sind gültige Papiere (Traces) mitzuführen und bei Aufforderung vorzuzeigen.
- Die Traces-Nummer lautet: **DE-03355041-TGL**

Arrivée :

- Pour le transport de chevaux qui ne sont pas détenus en Allemagne, des documents valides (Traces) doivent être emportés et présentés sur demande.
- Le numéro Traces est le suivant : DE-03355041-TGL

Tournoi international de jeux équestres selon l'International Mounted Games Association (IMGA)

du 26 juillet au 2 août 2026

Championnat du monde individuel de jeux équestres

Antidopage :

Les cavaliers sont soumis aux dispositions de l'AMA (Agence mondiale antidopage).

Les chevaux sont soumis aux dispositions du règlement antidopage et de contrôle des médicaments de la FEI (FEI Equine Anti-Doping and Controlled Medication Regulations, EADCMR).

Toutes les substances figurant sur les listes en vigueur sont interdites.

Contrôles antidopage

L'organisateur, les officiels de l'IMGA ou les vétérinaires mandatés peuvent effectuer à tout moment et sans préavis les contrôles suivants :

Pour les cavaliers :

- Prélèvements d'urine ou de sang
- Tests d'alcoolémie et tests respiratoires (conformément au règlement de l'IMGA)

Pour les poneys/chevaux :

- Prélèvements sanguins
- Prélèvements d'urine
- Prélèvements de poils/sueur/salive
- Examens cliniques
- Contrôles de médicaments dans les écuries

Le participant déclare expressément accepter ces contrôles en s'inscrivant.

Conséquences en cas d'infraction

En cas de test positif :

- Exclusion immédiate du cavalier et du poney/cheval de la compétition
- Annulation de tous les résultats obtenus jusqu'alors
- Départ immédiat du site de la manifestation
- Signalement à l'IMGA et aux fédérations nationales
- Le cavalier doit prendre en charge l'intégralité des frais liés à l'examen
- Autres suspensions et sanctions éventuelles par l'IMGA

Les poneys/chevaux doivent être **exempts de substances dopantes ou médicamenteuses**.

Les poneys/chevaux présentant des résidus de médicaments sans dérogation autorisée seront exclus.

**Tournoi international de jeux équestres selon l'International Mounted Games Association (IMGA)
du 26 juillet au 2 août 2026
Championnat du monde individuel de jeux équestres**

Maladies et exclusion :

- Les chevaux dont l'état de santé n'est pas irréprochable ou qui présentent des symptômes indéterminés sont exclus de la participation.
- En cas de maladies à déclaration obligatoire (par exemple, gourme, épidémie d'EHV1), le protocole d'urgence entre immédiatement en vigueur. Les chevaux et cavaliers concernés sont isolés. Les frais sont à la charge du cavalier.